FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
Du lundi 28 novembre 2022.

Stade Villeneuvois Lille Métropole
Stade E. Théry 42 rue Ticléni à Villeneuve-d'Ascq

Clubs présents ou représentés :

AMIENS - ANZIN - ARMENTIERES – ARRAS - BAILLEUL - BEAUVAIS XV – BETHUNE - CALAIS - CAMBRAI –CARVIN – CHATEAU THIERRY - CHAUNY – CLERMONT - DOUAI - HAZEBROUCK – LAON – LE TOUQUET – LEFOREST – LILLE IRIS – LUMBRES - MARCQ EN BAROEUL - MARQUETTE - MAUBEUGE – MORMAL - OGS - PHALEMPIN – ROUBAIX - RUDL - ST AMAND - TOURCOING – VALENCIENNES - THIERACHE (VERVINS) – LMRCV.

Invité : M. DELETOILLE – Commissaire aux Comptes

Assistent : Madame Marie VAMOUR, Messieurs Didier DECONNINCK, Maxime HOHN, Arthur PAILLARD.

La commission électorale, composée de Mme Claude DENGREVILLE et Messieurs Christophe BEAUMONT, Steve DROUET, Jean-François FRENOY, assistés de Didier DECONNINCK vérifie et enregistre les pouvoirs ou procurations des représentants des clubs.

Ouverture de la séance par le Secrétaire Général de la Ligue :

Le Secrétaire général, M. Guillaume BLANC, excuse le Président de la Ligue, M. Sébastien Carrez, étant dans les embouteillages et ouvre cette 10ème assemblée générale et donne la parole à Mme Claude DENGREVILLE pour la lecture du nombre de voix :

A 18h50 — 28 clubs présents pour 197 voix présentes en séance, 57.60% du total des voix possibles
Le quorum étant de 171 voix, l'assemblée peux valablement délibérer.

Le secrétaire général fait le point sur les départs du comité directeur de la Ligue :

Madame Brigitte DRUEZ
M. Christian BARTHOLOMEUS
M. Christian VANCAEYZEELE qui nous a quitté dernièrement

et présente les nouveaux candidats :

M. Gérard CADOUT
M. Philippe COUROUBLE
M. Christophe BEAUMONT
M. Bertrand DUBAR
M. Arnaud RAISON

L'élection se fait à main levée puisque personne ne désire un vote à bulletin secret.

POUR	197 voix	CONTRE	0 voix	Abstention	0 voix	**Elus à l'unanimité**

Le secrétaire général donne la parole à M. Jean-Claude LENORMANT, notre trésorier général pour la présentation de la partie financière :

Jean-Claude, c'est à toi…



LIGUE REGIONALE HAUTS-DE-FRANCEDE RUGBY
Place Cadet Rousselle 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 20 19 02 60 -e-mail : 2007G@ffr.fr

FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

Lecture du rapport financier par le Trésorier Général

M. Jean-Claude Lenormant, Trésorier Général présente le Powerpoint.

FFR LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis en assemblée générale financière annuelle pour vous rendre compte de l'activité de la Ligue pour ce premier exercice clos le 30 Juin 2022 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet FDM représenté par M. DELETOILLE, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Pour cet exercice, nous tenons à remercier le personnel et les bénévoles chargés de la gestion comptable et financière et l'équipe qui gère le suivi et le contrôle des comptes clubs.

FFR LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

Pour rappel le budget prévisionnel 2021-2022 , validé par de l'assemblée générale du 19 juin 2022, s'équilibrait sur une base de 1 084 000 €. Il tenait compte de notre Plan d'Orientation Stratégique, validé par la FFR, sur une base de subvention annuelle de 221 320 €.

Le comité directeur a décidé de prendre certaines mesures à destination des clubs pour les aider à redémarrer dans la continuité du plan de relance 2020-2021, par la suppression : De la contribution financière des licences,
Des frais d'engagement des équipes.

Voici donc les chiffres, qui n'ont pas été facturés aux clubs par la ligue :

la participation forfaitaire par licencié soit	41 454 €,
les frais d'engagement des équipes soit	14 750 €.
Soit au total un plan de relance d'environ	56 204 €

FFR LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

Présentation des comptes annuels

Le compte de résultat fait apparaître un total de produits	***1 034 255 €***
Les charges se sont élevées à	***1 147 404 €***
Résultat comptable de l'exercice	***-113 149 €***
Le total du bilan s'élève à	***787 248 €***
Contre pour l'exercice précédent	***798 295 €***

FFR LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

BILAN AU 30 JUIN 2022

FFR LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

ACTIF		***787 248 €***
Actif immobilisé		***20 256 €***
Immobilisations corporelles	*349 773 €*	
Achats de matériels 21-22	*9 032 €*	
Amortissements	*-338 549 €*	
dont amortissements de l'exercice	*-21 604 €*	
Immobilisations financières		***1 701 €***
Actif circulant		***765 291 €***
Stock	*12 705 €*	
Clubs	*58 284 €*	
Compte courant FFR	*110 797 €*	
Autres créances	*92 877 €*	
Banque	*478 884 €*	
Charges constatées d'avance	*11 744 €*	

FFR LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

PASSIF		***787 248 €***
Capitaux Propres		***257 545 €***
Fonds associatif	*147 228 €*	
Report à nouveau	*223 466 €*	
Résultat de l'exercice	*-113 149 €*	
Dettes		***529 703 €***
Compte courant FFR		
Fournisseurs	*69 850 €*	
Autres dettes	*406 436 €*	
Produits constatés d'avance	*53 417 €*	

FFR LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2022

FFR LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

Compte de résultat		
Produits d'exploitation		***1 034 255 €***
Ventes	*490 €*	
Productions vendues	*109 222 €*	
Subventions	*801 987 €*	
Autres produits	*122 556 €*	
Charges d'exploitation		***1 145 902 €***
Achats	*3 008 €*	
Charges externes	*482 884€*	
Impôts et taxes	*59 109 €*	
Charges de personnel	*575 230 €*	
Dotations et provisions	*21 604 €*	
Autres charges	*4 067 €*	
Résultat d'exploitation		***-111 647 €***
Produits et charges exceptionnels	*1 502 €*	
Résultat net		***-113 149 €***

FFR LIGUE RÉGIONALE HAUTS-DE-FRANCE

COMPARAISONS 21/22 ET 20/21

	2021/22	2020/21
Produits d'exploitation	1 034 255€	724 448€
Charges d'exploitation	1 145 902€	720 511€
Résultat d'exploitation	-111 647€	3 937€
Résultat financier	571€	863€
Résultat exceptionnel	-1 502€	-15 553€

LIGUE REGIONALE HAUTS-DE-FRANCEDE RUGBY
Place Cadet Rousselle 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 20 19 02 60 -e-mail : 2007G@ffr.fr

Pour la première fois nous avons mis en application un budget par commission, présentation :

ANALYTIQUE 2021-2022

Code	LIBELLE	PREV	REALISE
DEPENSES			
FCT	Fonctionnement Ligue	281 500	271 612
DFJ	Développement de la filière jeune	570 000	723 226
G.EV	Grand événements	12 500	6 203
REGLTS	Règlements	188 000	114 862
R.SOCIAL	Rugby social clubs	28 000	29 937
SPORTIFS	Compétitions	4 000	1 565
	TOTAL	1 084 000	1 147 404

PREV	REALISE	SOLDE
RECETTES		**SOLDE**
250 000	361 418	89 807
579 000	532 747	-190 479
17 500	5 000	-1 203
173 000	116 590	1 728
30 500	18 500	-11 437
2 000	0	-1 565
1 052 000	1 034 255	-113 149

RECETTES PAR SUBV			
REG	Subvention Région	52 000	56 500
FFR	Subvention FFR	634 000	649 903
ANS	Subvention ANS	48 500	48 500
DRA	Etat aide à l'alternance	34 000	47 083
FLI	Fonctionnement Ligue	126 000	143 979
DIV	Divers	7 500	0
ARB	Arbitrages	150 000	88 290
	TOTAL	1 052 000	1 034 255

Code	LIBELLE	PREV	REALISE
Fonctionnement de la Ligue			
F.ACH	ACHATS	6 000	0
F.AGF	AG FFR	3 000	1 438
F.AGL	AG LIGUE	3 000	1 335
F.FCT	FRAIS DE FONCTIONEMENT	143 500	122 003
F.PER	FRAIS DE PERSONNEL	115 000	119 895
F.XCD	FRAIS CD-BE-PDT-TG	11 000	26 942
	TOTAL	281 500	271 612

Code	LIBELLE	PREV	REALISE
REG	Subvention Région	4 000	36 500
FFR	Subvention FFR	169 500	237 624
ANS	Subvention ANS	0	0
DRA	Etat aide à l'alternance	8 000	19 333
FLI	Fonctionnement Ligue	67 000	67 961
DIV	Divers	1 500	0
	TOTAL	250 000	361 418

Développement de la filière jeune			
D.ETR	Equipe Technique Régionale	4 000	0
D.FORM	Personnels CTC	350 000	417 323
D.CEL	Haut niveau CEL		185 983
D.ELITE	Haut niveau Elite Régionale	109 000	110 926
D.POLE	Haut niveau Pole	107 000	8 993
D.SELEC	Détections – Sélections		0
	TOTAL	570 000	723 226

REG	Subvention Région	48 000	20 000
FFR	Subvention FFR	440 000	412 280
ANS	Subvention ANS	25 000	25 000
DRA	Etat aide à l'alternance	26 000	27 750
FLI	Fonctionnement Ligue	34 000	47 718
DEV	Divers	0	0
	TOTAL	573 000	532 747

Code	LIBELLE	PREV	REALISE
Grands Evénements			
G.2023	France 2023	7 000	1 968
G.COMM	Communication de la Ligue	500	167
G.CONGRES	Congrès FFR	3 500	0
G.MATCHS	Matchs Internationaux	1 500	0
G.FINALE	FINALES REGIONALES		4 067
	TOTAL	12 500	6 203

REG	Subvention Région	0	0
FFR	Subvention FFR	12 500	0
ANS	Subvention ANS	5 000	5 000
DRA	Etat aide à l'alternance	0	0
FLI	Fonctionnement Ligue	0	0
DEV	Divers	0	0
	TOTAL	17 500	5 000

Règlements			
R.A.FRAIS	Arbitrages (frais et formations)	166 000	93 394
R.A.SUP	Supervision	7 000	7 645
R.RF	Référents	8 300	12 293
R.PART	Partenariats	0	0
R.DISC	Commissions régallennes	6 700	1 530
	TOTAL	188 000	114 862

REG	Subvention Région	0	0
FFR	Subvention FFR	0	0
ANS	Subvention ANS	0	0
DRA	Etat aide à l'alternance	0	0
FLI	Fonctionnement Ligue	23 000	28 300
ARB	Divers	150 000	88 290
	TOTAL	173 000	116 590

Code	LIBELLE	PREV	REALISE
Rugby Social Clubs			
RS.COS	Cohésion sociale	25 000	26 660
RS.FEM	Développement féminin	1 000	550
RS.NP	Nouvelles pratiques	500	2 727
RS.SANTE	Rugby santé	1 500	
	TOTAL	28 000	29 937

Code	LIBELLE	PREV	REALISE
REG	Subvention Région	0	0
FFR	Subvention FFR	12 000	0
ANS	Subvention ANS	18 500	18 500
DRA	Etat aide à l'alternance	0	0
FLI	Fonctionnement Ligue	0	0
DEV	Divers	0	0
	TOTAL	30 500	18 500

Sportif			
S.EPRE	Compétions	4 000	1 565
	TOTAL	4 000	1 565

FLI	Fonctionnement Ligue	2 000	0
ANS	Subvention ANS	0	0
	TOTAL	2 000	0

Résultat		-113 149 €
Plan de relance clubs 22-23 (dépenses non récurrentes)	56 204 €	
Coûts supplémentaires CTC	24 000 €	
Soit		80 204 €
Résultat rectifié		-33 149 €

Pistes d'amélioration sur 2022-2023 :

a) Institut de formation agréé (en cours d'inscription),
b) Opportunités issues de la coupe du monde sur la région : création d'événements autour à destination des entreprises,
c) Négociation avec la FFR pour soutenir notre filière jeunes.

Le trésorier demande s'il y a des questions :

Intervention du représentant de Mormal puis de Bailleul.

Avant de passer la parole à M. DELETOILLE, le Trésorier remercie Monsieur Philippe COUROUBLE pour son engagement et ses travaux sur la trésorerie et la nouvelle Commission Régionale d'Aide et de Contrôle de Gestion. Il remercie Didier pour son travail de tous les jours.

<u>Rapport de Monsieur DELETOILLE commissaire aux comptes :</u>

M. DELETOILLE présente son rapport dont voici le contenu :

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FDM
FDM'EXPERTS
Accompagnement gestion et conseil

Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'ordre de la région
de Lille - Nord-Pas de Calais
Société de Commissariat aux Comptes
inscrite auprès de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de DOUAI

Bâtiment C2
35, allée Lavoisier
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 89 51 40
Fax : 03 20 89 51 49
contact@fdm-experts.fr

FDM'experts
SAS au capital de 144 200 €
RCS Lille Métropole
SIREN 331 941 088

LIGUE REGIONALE HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY
Place Cadet Rousselle
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

SIREN : 833 481 609

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2022

Aux membres de l'Association,

1.- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue des Hauts de France de Rugby, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2.- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2021 jusqu'à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3.- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4.- Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

5.- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

6.- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

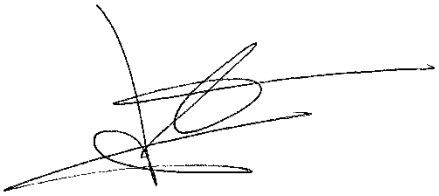
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeneuve d'Ascq,
Le 24 novembre 2022

Le Commissaire aux comptes
La SARL FDM'EXPERTS



Représentée par Xavier DELETOILLE

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ligue Régionale Hauts-de-France de Rugby — 23/11/2022 14:15:33

SAS FDM'EXPERTS
Commissaires aux Comptes

Bilan Actif

État exprimé en €

		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022			Du 01/07/2020 Au 30/06/2021
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations Incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions	214 008,81	205 008,06	9 000,75	12 001,00
	Installations techniques,mat et outillage indus.	28 482,53	23 954,43	4 528,10	1 807,36
	Autres immobilisations corporelles	116 313,04	109 586,18	6 726,86	19 019,82
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
	Immobilisations Financières				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	1 701,00		1 701,00	1 701,00
	TOTAL (I)	360 505,38	338 548,67	21 956,71	34 529,18
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Stocks et en-cours	12 705,00		12 705,00	12 705,00
	Créances				
	Créances clt., adhér., usagers et cpt. rattachés	58 283,64		58 283,64	87 197,71
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	203 673,85		203 673,85	376 440,77
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	478 883,88		478 883,88	271 489,33
	Charges constatées d'avance	11 744,65		11 744,65	15 633,42
	TOTAL (II)	765 291,02		765 291,02	763 466,23
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	1 125 796,40	338 548,67	787 247,73	797 995,41

Ligue Régionale Hauts-de-France de Rugby — 23/11/2022 14:15:33

SAS FDM'EXPERTS
Commissaires aux Comptes

Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021
Fonds Propres	**Fonds propres**		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	147 227,97	147 227,97
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	223 465,80	230 035,36
	Excédent ou déficit de l'exercice	-113 148,86	-6 569,56
	Situation nette (sous total)	257 544,91	370 693,77
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	257 544,91	370 693,77
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses	26 446,48	1 132,83
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	69 849,53	39 427,39
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	244 287,06	244 831,85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	135 702,91	112 909,51
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	53 416,84	29 000,06
	TOTAL (IV)	529 702,82	427 301,64
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	787 247,73	797 995,41

Ligue Régionale Hauts-de-France de Rugby 25/11/2022 10:31:12

Compte de résultat - Produits

SAS FDM'EXPERTS
Commissaires aux Comptes

État exprimé en €

			Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	AA	33 400,00	25 135,00
	Production vendue : - Biens	AC	490,00	105,00
	Production vendue : - Services	AE	109 221,98	27 256,40
	Montants nets produits d'exploitation	AG	0,00	0,00
	Production stockée	AI		
	Production immobilisée	AK		
	Subventions d'exploitation	AM	801 986,65	626 716,13
	Dons	AO		
	Cotisations	AQ	9 969,00	4 183,00
	Legs et donations	AS	2 150,00	
	Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	AU		
	Autres produits	AW	76 461,94	45 236,00
	Sous-total des autres produits d'exploitation	AY	0,00	0,00
	Total des produits d'exploitation (I)	BA	1 033 679,57	728 631,53
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)		BC	0,00	0,00
Produits financiers	Participations	BE		
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG		
	Autres intérêts et produits assimilés	BI	575,70	863,41
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK		
	Différences positives de change	BM		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO		
	Total des produits financiers (III)	BQ	575,70	863,41
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	BS		4 167,68
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	BU		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW		
	Total des produits exceptionnels (IV)	BY	0,00	4 167,68
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	CA	1 034 255,27	733 662,62
	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	CC	113 148,86	6 569,56
	TOTAL GENERAL	CE	1 147 404,13	740 232,18

Ligue Régionale Hauts-de-France de Rugby

25/11/2022 10:31:12

Compte de résultat - Charges

SAS FDM'EXPERTS
Commissaires aux Comptes

État exprimé en €

			Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG	3 008,00	
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI		
	Autres achats non stockés	CK	445 384,53	248 148,34
	Services extérieurs	CM	37 500,00	1 500,00
	Autres services extérieurs	CO		
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ	59 108,76	33 415,23
	Salaires et traitements	CS	498 040,75	347 676,94
	Charges sociales	CU	77 189,05	64 082,63
	Autres charges de personnel	CW		
	Subventions accordées par l'association	CY		
	Dotations aux amortissements	DA	21 604,16	25 508,99
	Dotations aux provisions	DC		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE		
	Autres charges	DG	4 066,88	179,05
	Total des charges d'exploitation (I)	DI	1 145 902,13	720 511,18
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		DK	0,00	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM		0,00
	Intérêts et charges assimilées	DO		
	Différences négatives de change	DQ		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	DS		
	Total des charges financières (III)	DU	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW	1 502,00	19 721,00
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA		
	Total des charges exceptionnelles (IV)	EC	1 502,00	19 721,00
Participation salariés aux résultats (V)		EE		
Impôts sur les sociétés (VI)		EG		
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	EI	1 147 404,13	740 232,18
	SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	EK	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	EM	1 147 404,13	740 232,18

Sommaire

I. INFORMATIONS GENERALES 2
1. Identification de l'Association 2
2. Faits marquants de l'exercice 2
3. Evènements postérieurs à la clôture 2

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 3
1. Durée et dates de l'exercice comptable 3
2. Référentiel comptable 3
3. Dérogations aux principes et méthodes comptables 3
4. Changements comptables 3

III. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 4
1. Immobilisation corporelles et incorporelles 4
2. Echéance des créances et des dettes 4
3. Evaluation des valeurs mobilières de placement 4
4. Fonds associatifs 4

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 5
1. Nombre de salariés 5
2. Rattachement des charges et des produits à l'exercice 5

V. AUTRES INFORMATIONS 6
1. Engagements financiers donnés et reçus 6

LIGUE REGIONALE HAUTS-DE-FRANCEDE RUGBY
Place Cadet Rousselle 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 20 19 02 60 -e-mail : 2007G@ffr.fr

I. INFORMATIONS GENERALES

SAS FDM'EXPERTS
Commissaires aux Comptes

1. Identification de l'Association

LIGUE REGIONALE HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY
CREATION LE 20 OCTOBRE 2017
Son siège est PLACE CADET ROUSSELLE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

2. Faits marquants de l'exercice

Saison normale par rapport à l'année précédente

3. Evènements postérieurs à la clôture

Reprise normale des activités de la Ligue sur la saison 2022-2023.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Durée et dates de l'exercice comptable

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022.

2. Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions :

- du Plan Comptable Général : règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015–06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016–07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC)
- des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

3. Dérogations aux principes et méthodes comptables

Aucune dérogation n'est à signaler.

4. Changements comptables

Aucun changement comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

SAS FDM'EXPERTS
Commissaires aux Comptes

III. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. Immobilisation corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Un tableau des mouvements des immobilisations est joint.

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

La méthode d'amortissement est la suivante :
Logiciels 3 ans
Installations et agencements des constructions 5,10 ans
Matériel de transport 4 ans
Matériel bureau et informatique 3 ans
Mobilier de bureau 5 ans

Un tableau des mouvements des amortissements est joint.

2. Echéance des créances et des dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. En ce qui concerne les créances, une provision pour dépréciation est constituée chaque fois que leur valeur d'inventaire se révèle inférieure à leur valeur comptable.

Un état des créances et des dettes ventilées par échéance est joint.

3. Evaluation des valeurs mobilières de placement

En application du PCG (art. 833-8), une provision pour dépréciation est constituée chaque fois que les derniers prix du marché connus à la clôture des comptes se révèlent inférieurs à leur valeur comptable.

4. Fonds associatifs

Un tableau des mouvements des fonds associatifs est joint.

LIGUE REGIONALE HAUTS-DE-FRANCEDE RUGBY
Place Cadet Rousselle 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 20 19 02 60 -e-mail : 2007G@ffr.fr

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Nombre de salariés

Effectif moyen au 30 juin 2022 : 15 ETP

2. Rattachement des charges et des produits à l'exercice

Montant des produits à recevoir au 30/06/2022 inclus dans les postes suivants du bilan :

- Etat et autres collectivités publiques :	0 €
- Créances usager et comptes rattachés :	0 €
- Autres créances :	30 000 €
Total :	**30 000 €**

Montant des charges à payer au 30/06/2021 inclus dans les postes suivants du bilan :

- Dettes fournisseurs :	47 842 €
- Dettes fiscales et sociales :	104 510 €
- Dettes sur immobilisations :	0 €
- Autres dettes :	0 €
Total :	**152 352 €**

Détail des produits constatés d'avance au 30/06/2021 :

- Etat et autres collectivités publiques :	53 417 €
Total :	**53 417 €**

Détail des charges constatées d'avance au 30/06/2021 :

- Fournisseurs d'exploitation :	11 744 €
Total :	**11 744 €**

V. AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements financiers donnés et reçus

Dépôt de garantie sur les cartes TOTAL :	**0 €**

SAS FDM'EXPERTS
Commissaires aux Comptes

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre	169 990					169 990
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement	44 019					44 019
Instal technique, matériel outillage industriels	23 258		5 225			28 483
Instal., agencement, aménagement divers	21 823					21 823
Matériel de transport	41 984					41 984
Matériel de bureau, informatique et mobilier	48 699		3 807			52 506
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	349 773		9 032			358 804
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 701					1 701
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	351 474		9 032			360 505

SAS FDM'EXPERTS
Commissaires aux Comptes

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	169 990			169 990
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	32 018	3 000		35 018
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	21 451	2 504		25 003
	Matériel de transport	20 570	537		21 107
	Matériel de bureau, mobilier	33 627	8 356		41 984
	Emballages récupérables et divers	39 289	7 207		45 446
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	316 945	21 604		338 549
	TOTAL	316 945	21 604		338 549

SAS FDM'EXPERTS
Commissaires aux Comptes

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 701		1 701
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	58 284	58 284	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	186 499	186 499	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	17 175	17 175	
	Charges constatées d'avance	11 745	11 745	
	TOTAL DES CREANCES	275 404	273 703	1 701
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	69 850	69 850		
	Personnel et comptes rattachés	202 735	202 735		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	41 552	41 552		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	26 446	26 446		
	Autres dettes	135 703	135 703		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	53 417	53 417		
	TOTAL DES DETTES	529 703	529 703		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

SAS FDM'EXPERTS
Commissaires aux Comptes

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires	147 228			147 228
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	230 035		6 570	223 465
Résultat de l'exercice	- 6 570	6 570	113 149	- 113 149
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	**370 694**	**6 570**	**119 719**	**257 545**

Approbation des Comptes.

Mme Claude DENGREVILLE intervient pour nous donner le nouveau nombre de voix :

33 clubs présents pour 222 voix présentes en séance, 64.91% du total des voix possible

Le Trésorier demande s'il y a des questions sur l'ensemble de cette présentation :

Pas de question, nous passons donc aux votes des résolutions.

Résolution 1 : Approbation du bilan et compte de résultat donnant quitus au Président et au Bureau Exécutif.

POUR 211 voix CONTRE 0 voix Abstention 11 voix **Adopté**

Résolution 2 : Affectation du résultat au compte de report à nouveau.

POUR 211 voix CONTRE 0 voix Abstention 11 voix **Adopté**

Présentation du budget prévisionnel 2022-2023, voté à l'assemblée générale de juin dernier, puis le budget rectifié.



Budget Prévisionnel Analytique 2022-2023

Code	CHARGES	Montant	Code	PRODUITS	Montant
FCT	Fonctionnement Ligue	324 000	REG	Subvention Région	105 000
DFJ	Développement de la filière jeune	684 000	FFR	Subvention FFR	650 000
G.EV	Grand événements	226 000	ANS	Subvention ANS	50 200
REGLTS	Règlements	121 000	DRA	DRAJES – CIFRE – Alternance	22 000
R.SOCIAL	Rugby social clubs	30 000	FLI	Fonctionnement Ligue	173 000
SPORTIFS	Compétitions	2 000	ARB	Participation des Clubs « ARBITRAGES »	118 000
			DIV	Divers	88 800
			LMF	LM Festival (diverses subventions)	180 000
	TOTAL	1 387 000		TOTAL	1 387 000

Budget rectifié après le travail des commissions 2022-2023

Code	CHARGES	Montant	Code	PRODUITS	Montant
FCT	Fonctionnement Ligue	324 000	REG	Subvention Région	140 000
DFJ	Développement de la filière jeune	684 000	FFR	Subvention FFR	650 000
G.EV	Grand événements	248 050	ANS	Subvention ANS	50 200
REGLTS	Règlements	121 000	DRA	DRAJES – CIFRE – Alternance	22 000
R.SOCIAL	Rugby social clubs	30 000	FLI	Fonctionnement Ligue	173 000
SPORTIFS	Compétitions	2 000	ARB	Participation des Clubs « ARBITRAGES »	118 000
			DIV	Divers	81 200
			LMF	LM Festival (diverses subventions)	180 000
	TOTAL	1 409 050		TOTAL	1 414 400

Code	LIBELLE	PREV	REALISE 31/10	Code	LIBELLE	PREV	REALISE 31/10
Fonctionnement de la Ligue							
F.ACH	ACHATS	10 000	0	REG	Subvention Région	35 000	0
F.AGF	AG FFR	3 000	4 226	FFR	Subvention FFR	174 000	113 358
F.AGL	AG LIGUE	2 000	94	ANS	Subvention ANS	0	35 000
F.FCT	FRAIS DE FONCTIONEMENT	156 000	41 930	DRA	Etat aide à l'alternance	22 000	0
F.PER	FRAIS DE PERSONNEL	143 000	37 961	FLI	Fonctionnement Ligue	147 000	121 207
F.XCD	FRAIS CD-BE-PDT-TG	10 000	19 887	DIV	Divers	2 500	85 536
	TOTAL	324 000	104 099		TOTAL	380 500	355 101
Développement de la filière jeune							
D.ETR	Equipe Technique Régionale	56 000	17 082	REG	Subvention Région	50 000	0
D.FORM	Personnels CTC	348 000	88 971	FFR	Subvention FFR	476 000	177 886
D.ELITE	Haut niveau Elite Régionale	177 000	31 167	ANS	Subvention ANS	27 200	6 000
D.POLE	Haut niveau Pole	103 000	38 156	DRA	Etat aide à l'alternance	0	0
				FLI	Fonctionnement Ligue	43 000	0
				DEV	Divers	0	0
	TOTAL	684 000	175 376		TOTAL	596 200	183 886
Grands Evénements							
G.2023	France 2023	2 000	0	REG	Subvention Région	35 000	0
G.COMM	Communication de la Ligue	4 800	7 045	FFR	Subvention FFR	0	0
G.CONGRES	Congrès FFR	11 700	32	ANS	Subvention ANS	0	0
G.MATCHS	Matchs Internationaux	5 500	0	FLI	Fonctionnement Ligue	1 500	0
G.FINALE	FINALES REGIONALES	41 250	0	DEV	Divers	40 400	0
G.FESTIVAL	RUGBY FESTIVAL	182 800	60 701	FES	RUGBY FESTIVAL	182 800	45 576
	TOTAL	248 050	67 778		TOTAL	259 700	45 576
Règlements							
R.A.FRAIS	Arbitrages (frais et formations)	100 000	22 604	REG	Subvention Région	0	0
R.A.SUP	Supervision	8 000	1 571	FFR	Subvention FFR	0	0
R.RF	Référents	10 000	2 501	ANS	Subvention ANS	0	0
R.PART	Partenariats		0	DRA	Etat aide à l'alternance	0	0
R.DISC	Commissions régalliennes	3 000	207	FLI	Fonctionnement Ligue	15 000	4 720
				ARB	Divers	118 000	0
	TOTAL	121 000	26 883		TOTAL	133 000	4 720
Rugby Social Clubs							
RS.COS	Cohésion sociale	25 000	25 000	REG	Subvention Région	20 000	0
RS.FEM	Développement féminin	2 000	0	FFR	Subvention FFR	0	0
RS.NP	Nouvelles pratiques	2 000	143	ANS	Subvention ANS	23 000	0
RS.SANTE	Rugby santé	1 000		DRA	Etat aide à l'alternance	0	0
				FLI	Fonctionnement Ligue	0	0
				DEV	Divers	0	0
	TOTAL	30 000	25 143		TOTAL	43 000	0
Sportif							
S.EPRE	Compétions	2 000	16	FLI	Fonctionnement Ligue	2 000	0
				ANS	Subention ANS	0	0
	TOTAL	2 000	16		TOTAL	2 000	0

SUIVI DU PREVISIONNEL 2022 - 2023

Code	CHARGES	PREVISIONNEL	REALISE MOIS PAR MOIS Juillet	Août	Septembre	Octobre	TOTAL REALISE	%
C01	Achats	225 150			65 872	67	65 939	29,29%
C02	Charges Ligue	253 150	11 260	8 187	74 078	13 698	57 223	22,60%
C03	Frais d'Arbitrages	100 000			4 932	11 661	16 593	16,59%
C04	Formation Arbitrage	0			2 018	1 585	3 603	
C04a	Supervisions	8 000			564	349	913	11,41%
C04b	Référents fédéraux	10 000			1 071	1 430	2 501	25,01%
C05	Impots et Taxes	4 000				3 610	3 610	90,25%
C06	Personnel	608 000	43 927	48 346	47 292	47 748	187 313	30,81%
C07	Selections	102 500	155	3 525	2 880	7 463	14 023	13,68%
C08	Déplacements	33 420	1 105	2 054	8 259	3 141	14 559	43,56%
C09	Dotations et Provisions	28 000	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000	28,57%
C10	Charges Diverses	36 330	17		25 000		25 017	68,86%
C11	Impots sur le Bénéfice	0						
C12	Résultat					189 988		
	TOTAL	1 408 550	58 464	64 112	183 966	282 740	399 294	28,35%

SUIVI DU PREVISIONNEL 2022 - 2023

Code	PRODUITS	PREVISIONNEL	REALISE MOIS PAR MOIS Juillet	Août	Septembre	Octobre	TOTAL REALISE	%
P01	Ventes	50 800		45 000	141	435	45 576	89,72%
P02	Partenariat & Mécenat	20 000						
P03	Participation Arbitrages	118 000				85 536	85 536	72,49%
P04	Services	1 000						
P05	Subvention C.Régional	140 000						
P06	Subvention FFR Emplois	406 500	177 886				177 886	43,76%
P061	Subvention FFR Diveres	19 500						
P062	Subvention FFR PDS	224 000			113 358		113 358	50,61%
P07	Subvention ANS + ANS POLE	50 200				41 000	41 000	81,67%
P08	Subvention DRJSCS+CIFRE+APPRENTI	22 000						
P09	Fonctionnement Provisions	174 500				115 494	115 494	66,19%
P10	Produits Ligue	15 000				4 920	4 920	32,80%
P11	Transfert	0						
P12	Produits Divers	172 900			5 513		5 513	3,19%
	TOTAL	1 414 400	177 886	45 000	119 011	247 385	589 282	41,66%

Présentation du nouveau règlement financier par M Philippe COUROUBLE :



M. COUROUBLE demande s'il y a des questions :

Intervention du représentant de Mormal puis de Bailleul.
Intervention du Président qui explique toutes les charges de la Ligue.

Résolution 3 : Approbation du règlement financier de la Ligue Régionale Hauts-de-France de Rugby.

POUR 211 voix CONTRE 0 voix Abstention 11 voix **Adopté**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

Intervention du Président de la Ligue : M. Sébastien CARREZ :

Le président présente ses excuses pour son arrivée tardive et félicite les nouveaux élus de la ligue.

Remerciements : - au club de Villeneuve pour son accueil,
- à la trésorerie pour le travail accompli - Jean-Claude, Philippe et Didier
- aux services administratifs
- au commissaire aux comptes pour son accompagnement

Le président évoque le match des Barbarians qui a été une réussite et qui a permis en marge de la rencontre de relancer les actions franco-belges.

Le président informe l'AG que l'exercice est déficitaire et cela pour plusieurs raisons :
- aide aux clubs de plus de 55000 € - Choix politique pour aider les clubs et accompagner la reprise de licences. Effet positif puisque la ligue est repassée au-dessus de la barre des 10000 licenciés.
- en attente de la FFR sur le remboursement de la taxe sur les salaires

Le président expose aussi la nécessité de développer de nouvelles ressources financières :
- partenariat France 2023
- développement de l'IREF
- Contribution des entreprises sur la taxe d'apprentissage.

Le président remercie :
- les bénévoles dans leur ensemble qui œuvrent chaque jour pour le développement des clubs
- la commission du bénévolat de la ligue et particulièrement Claude Dengreville et Perrine Ezelin
- la Société Générale pour son engagement et pour le partenariat qui existe aujourd'hui depuis plus de 10 ans. Il remercie particulièrement Philippe Laborde.

Remerciements à tout le monde pour la qualité des échanges,

Remerciements encore à tous les salariés et élus en charge des finances,

Rappel sur la tenue de l'AG FFR le 3 décembre et sur le fait que les clubs peuvent voter à distance.

Le président clôture cette 10ème assemblée générale financière et nous passons à la remise des médailles de la Ligue aux bénévoles :



LIGUE REGIONALE HAUTS-DE-FRANCEDE RUGBY
Place Cadet Rousselle 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 20 19 02 60 -e-mail : 2007G@ffr.fr

Puis nous remettons les maillots offerts par la Société Générale, M. Philippe LABORDE, aux vainqueurs :

4ÈME SERIE



CARVIN

3ÈME SERIE



CHAUNY

2ÈME SERIE



HAZEBROUCK

1ÈRE SERIE



THIERACHE

PROMOTION HONNEUR



BETHUNE

RESERVE PH



LAON

HONNEUR + RESERVE



LILLE IRIS

Le Président remercie tous les membres présents et invite tout le monde à prendre le pot de l'amitié.

Le Président

Le Trésorier Général